

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du « Bulletin des officiers vaudois » :
Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

ÉDITORIAL

Armée suisse XXI: un devoir de réussite

« L'esprit militaire, l'art des soldats, leurs vertus sont une partie intégrante du capital des humains. »

Charles de Gaulle.

■ Col EMG Philippe Rebord¹



Mesdames et Messieurs les officiers, le cap est donné. Notre armée va vraisemblablement s'engager sur la voie de la collaboration internationale en recherchant la sécurité par la coopération. Les contours de cette « Armée suisse XXI » ne sont pas encore connus, mais la volonté politique de notre chef de département est clairement démontrée et affirmée avec conviction.

Nous ne nous trouvons pas face à une réforme similaire à « Armée 95 ». Plus que d'une mutation de notre armée de mi-

lice, il faut parler d'une refonte totale de notre outil de défense.

Pour la réussir, pour contribuer à garantir la continuité de notre armée en qualité d'institution et d'instrument de notre politique de sécurité, l'apport des sociétés d'officiers est indispensable, tant il est vrai qu'elles sont une courroie de transmission nécessaire entre la population et l'armée.

Notre société compte à ce jour 1854 membres. Elle a perdu 14% de ses effectifs en trois ans, l'hémorragie touchant pour l'essentiel les « quadra », qui estiment, à tort, que leur engagement d'officiers s'achevait avec la fin de leur astreinte au service.

Or, pour réussir le passage, difficile – au vu de son ampleur – à « Armée suisse XXI », nous devons absolument davantage nous rassembler, davantage nous tenir informés,

d'avantage encadrer notre jeune génération et mieux créer les conditions favorables à son succès.

Dans cette optique, votre comité s'engagera à remonter la pente, avec pour but de compter au moins 2000 membres le 4 mars 2000, jour où nous célébrerons le 175^e anniversaire de la SVO. 175 ans d'une idée jeune, 175 ans d'une idée forte, 175 ans d'un postulat renouvelé dans l'honneur et la loyauté, 175 ans d'un engagement dans une armée, non pas en vase clos, en marge de la société, mais réunion de citoyens responsables, prêts à revêtir l'uniforme, au service du Pays.

Je compte sur tous les officiers, car nous avons une personnalité, une éducation et une instruction qui doivent nous faire pencher vers l'action.

Ph. R.

¹ Nouveau président cantonal de la Société vaudoise des officiers.



Avenches, 6 mars 1999

Assemblée générale SVO

Le nom d'Avenches se traduit dans l'esprit de beaucoup de personnes par Aventicum et l'on pense immédiatement aux ruines romaines: le temple, le cigognier, le théâtre, l'amphithéâtre dans lequel des représentations d'opéra sont données depuis quelques étés.

■ Maj J.- Cl. Mugny¹

Mais sait-on encore qu'Avenches était la propriété personnelle de l'évêque de Lausanne. Comme souverain temporel, l'évêque avait à Avenches la haute juridiction. Il percevait le cens, les corvées, le pacage, le fenestrage et le fourrage. Il percevait en outre toute la dîme de la ville et du territoire d'Avenches. L'évêque gouvernait Avenches grâce à un mayor. Il accorda de très bonne heure des libertés aux bourgeois, puisqu'on voit ceux-ci s'allier en 1239 à ceux de Fribourg.

En 1349, les habitants d'Avenches se soulèvent contre l'autorité de l'évêque, se plaignant de l'inobservation des franchises par ce dernier. Ils furent traduits devant le tribunal séculier de l'évêque, qui condamna quelques mutins à mort, d'autres à la confiscation de leurs biens et à l'interdit. Cependant, les dames de Vaud (princesses de Savoie) et les villes de Berne et de Fribourg intervinrent et rendirent, le 12 mars 1351, une sentence arbitrale suivant laquelle les

bourgeois se soumettaient et voyaient d'autre part leurs peines commuées. Les gens d'Avenches demeurèrent dès lors de fidèles sujets de l'évêque.

Une disposition intéressante des franchises de 1259 est que les gens d'Avenches devaient aider à défrayer l'évêque, s'il se rendait outre-mer, à Rome, en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle ou aux Trois-Rois de Cologne.

Avenches ne paraît pas avoir souffert en 1476, au cours des guerres de Bourgogne. En 1536, elle se soumit sans difficulté à l'armée bernoise. Elle avait réservé sa fidélité à la foi catholique et, malgré les prédications de Farel en 1531, deux bourgeois seulement étaient protestants. Berne ne l'entendit pas de cette oreille et invita les autorités à laisser prêcher librement la Réforme. Au mois de novembre suivant, le culte catholique fut complètement aboli. Une partie des biens du clergé fut cédée à la ville en 1539, mais la majeure partie demeura aux mains de Leurs Excellences, qui en tiraient en 1540 un revenu de 322 livres.

Ce modeste préambule pour donner un éclairage peu connu de la cité qui a accueilli la 173^e assemblée générale de la SVO.

Dans son rapport, le colonel EMG Pierre-André Champendal, président cantonal, dresse un bilan de l'activité de la société. L'effectif de la SVO est de 1854 membres. Il passe ensuite en revue les activités organisées l'année dernière par les groupements.

Après le traditionnel tour d'horizon géopolitique du président cantonal, l'assemblée se poursuit par la présentation des comptes de l'exercice 1998 et par la réélection des membres du comité cantonal. Le col EMG Philippe Rebord est élu à la présidence de la SVO, en remplacement du col EMG Champendal.

Le président prend ensuite congé de quatre membres du comité: le major Jean-Claude Mugny, le capitaine EMG Marc-Alain Genillard, le colonel EMG Martin Chevallaz et le capitaine Stéphane Rezzo. Pour leur succéder sont élus le capitaine Dominique Dubois, secrétaire, le premier lieutenant Nicolas Duc, responsable de la

¹Secrétaire démissionnaire SVO.



commission de recrutement et l'officier spécialiste Jean-Yves Delapierre, responsable du site Internet de la SVO.

Le comité cantonal propose à l'assemblée générale la nomination d'un membre d'honneur en la personne du brigadier Alain Rickenbacher. Cette proposition est approuvée par les

applaudissements nourris des membres présents.

A la fin de cette assemblée générale, Madame Martine Cherbuin, syndic d'Avenches, salue au nom des autorités communales les membres présents. Monsieur Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat et chef du Département de la sé-

curité et de l'environnement, apporte le message des autorités vaudoises en mutation.

La prochaine assemblée générale est fixée au 4 mars 2000.

J. - Cl. M.

En guise de conclusion...

Pour faire suite aux nombreuses demandes parvenues à la rédaction, *Défense* publie ci-dessous un extrait des propos tenus par le col EMG Champendal, président démissionnaire, lors de l'AG SVO 1999 à Avenches.

■ Col EMG P. - A. Champendal

Mesdames et Messieurs les officiers,

...En cette ultime décennie avant l'an 2000, il faut avouer que le désordre règne partout. La guerre semble en effet avoir repris ses droits.

L'affrontement Est-Ouest avait longtemps donné sens et importance à chaque conflit, même marginal.

A la guerre froide et au bras de fer américano-soviétique a succédé une explosion d'affrontements différents. Hier inter-étatiques et traditionnels, les conflits, aujourd'hui intra-étatiques, ont fait depuis 1989 des centaines de milliers de morts – un coût humanitaire énorme – et surtout plus de

dix-sept millions de réfugiés. Une véritable géopolitique du chaos.

D'où une première question: est-ce là le nouvel ordre international dont le président Georges Bush avait trompé l'avènement, après la victoire de l'occident sur le communisme?

Vous me permettez d'en douter. Certes, sur le plan géopolitique, les Etats-Unis dominent le monde. Ils exercent une écrasante suprématie dans cinq domaines: politique, économique, militaire, technologique et culturel.

Mais l'exercice de l'hyperpuissance ne garantit nullement à tous les citoyens américains un niveau de développement humain satisfaisant. Il y a, aux Etats-Unis, 40 millions de personnes sans couverture médicale, 45 millions vivant en des-

sous du seuil de pauvreté et 52 millions d'illettrés.

Aux sanglantes montées de fièvre ethniques, religieuses ou nationalistes s'ajoutent des menaces de type nouveau: mafias de la drogue, criminalité financière, terrorisme nucléaire, menaces biologiques et chimiques, pour n'en citer que quelques-unes.

Autre constat: les conflits et les violences ne sont pas seulement militaires. D'autres guerres ont lieu à l'échelle d'une planète où le fossé des inégalités ne cesse de se creuser et où de nouveaux acteurs – les grands groupes internationaux – élargissent sans cesse le cercle de leur puissance.

L'épidémie n'a pas épargné la Suisse. Rappelons l'acquisition de la firme pharmaceutique Ciba par Sandoz, qui a

donné naissance à Novartis, et celle de la Société de Banque Suisse par l'Union de Banques Suisses.

Ainsi, assistons-nous à ce spectacle insolite: la montée en puissance de firmes planétaires aux dimensions titanesques face à laquelle les contre-pouvoirs traditionnels semblent de plus en plus impuissants. Pour la première fois, le phénomène principal de l'époque, la mondialisation, n'est pas piloté par les Etats, qui perdent ainsi leurs prérogatives.

Survol trop rapide, me direz-vous, mais effrayant tout de même.

Au moment où la planète traverse une période chargée d'incertitudes, notre pays décide, à l'aube d'un siècle nouveau, de repenser sa politique de sécurité et son armée.

«Ce sera le premier devoir de ceux qui viendront après moi de maintenir et de préparer sans relâche une armée qui soit toujours à la hauteur des circonstances». Cette phrase n'est pas de moi. Je l'ai empruntée à notre général Henri Guisan. Elle fut prononcée le 20 août 1945, mais conserve aujourd'hui encore toute sa valeur.

Notre instrument militaire devra certes répondre aux exigences des forces armées futures:

- omniprésence du renseignement;
- besoins croissants en matière de mobilité;
- flexibilité de l'architecture des équipements et des systèmes d'armes;
- souplesse des unités;
- interopérabilité de ces mêmes unités.

Mais notre armée devra être essentiellement de milice, nu-

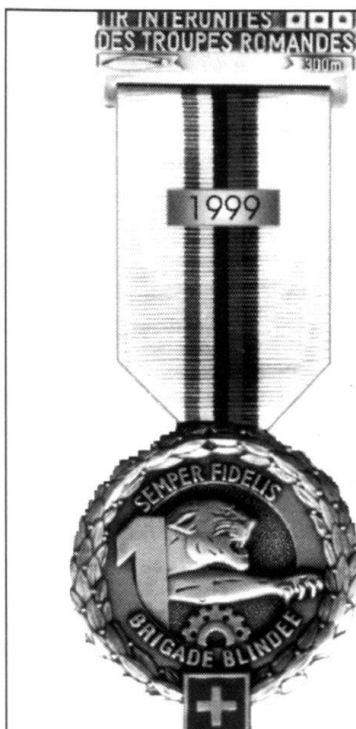
mériquement forte, solidement enracinée dans le peuple, et nos efforts pour la sécurité devront être soutenus par un appui inconditionnel de l'économie.

C'est pour cette armée de milice que la Société vaudoise des officiers aura vraiment sa raison d'être. Nous serons alors, chers membres de la SVO, les acteurs de cette métamorphose de grande ampleur qui attend notre armée du début du XXI^e siècle.

Dans les rangs comme dans la société, notre tâche consistera à faire passer le message. De notre volonté et de nos efforts dépendra la pérennité du système de milice.

Merci de vous engager avec conviction dans cette entreprise de longue haleine.

P. - A. Ch.



5^e Tir inter-unités des troupes romandes

Samedi 9 octobre 1999 - Stand de Vernand-Lausanne

Tireurs en uniforme, incorporés dans les EM/unités du CA camp 1, div mont 10, br ter 10 et br fort 10

Programme du samedi 9 octobre 1999

08 h 00 - 13 h 00: Tirs 25/300 m

15 h 00: Résultats

Médailles individuelles et 38 challenges EM/unités

Délai d'inscription: 10 septembre 1999

Renseignements: TIU 99, case postale 437, 1110 Morges 1, tél. 021/804 85 55, fax 021/801 26 21



A l'agenda de nos groupements

VOTRE PRÉSENCE = NOTRE SOUTIEN !

Rappel. Nos diverses activités s'adressent à tous les membres de la Société vaudoise des officiers qui, très souvent, peuvent y participer avec leur famille. N'hésitez donc pas à sortir des « frontières » de vos groupements respectifs pour vous joindre à l'une ou l'autre de nos manifestations. Les organisateurs de toutes nos rencontres envoient volontiers une circulaire d'invitation, comprenant toutes les informations utiles, sur simple demande.

Groupement de la Broye

Vendredi 4 juin - 1800

Tir d'entraînement et grill en famille, à Moudon. Responsables: maj. Besançon et Golay.

Groupement du Gros-de-Vaud

Jeudi 27 mai - 1845

Assemblée générale du groupement, à la grande salle de Poliez-Pittet. Conférence du conseiller d'Etat J.-Cl. Mer-moud.

Prochain stamm

Jeudi 1^{er} juillet 1999, dès 1730.

Groupement de Lausanne

Jeudi 1^{er} juillet

Sortie extra-muros 99 dans le cadre de l'exercice «Léman 2».

Jeudi 2 septembre

Conférence d'automne. Invité: col EMG P. Segmüller, commandant de la Garde suisse du Vatican.

Groupement région morgienne

Vendredi 21 mai, 1700

«Floralies» au château de Morges (avec famille et conjoints).

Samedi 5 et dimanche 6 juin

Military Music Morges. Réservez déjà vos places pour les deux concerts-parade et venez assister en famille au grand défilé (gratuit) du dimanche après-midi, à la Grand-Rue à Morges.

Tir inter-groupements SVO 1999

Vendredi 11 juin de 1400 à 2000

Ce tir est une activité de tous les groupements mis sur pied

cette année par nos camarades de la Vallée et organisé à Chamblon pour vous recevoir dans les meilleures conditions possibles. Le tir (au pistolet 25 m) inter-groupements SVO:

- réunit toutes les fines gâchettes de notre société dans un esprit de saine compétition;
- favorise les contacts entre tous les membres, jeunes et moins jeunes, de notre société;
- offre une ambiance de fête et de camaraderie dans les stands et autour de ceux-ci.

Grillades, spécialités culinaires et autres animations vous permettront de passer une agréable journée en famille. De magnifiques prix récompenseront les tireurs. Soyez donc des nôtres! Contact: cap R. Neuen-schwander, Jolimont 23, 1347 Le Sentier. tél.: (021) 845 59 64.